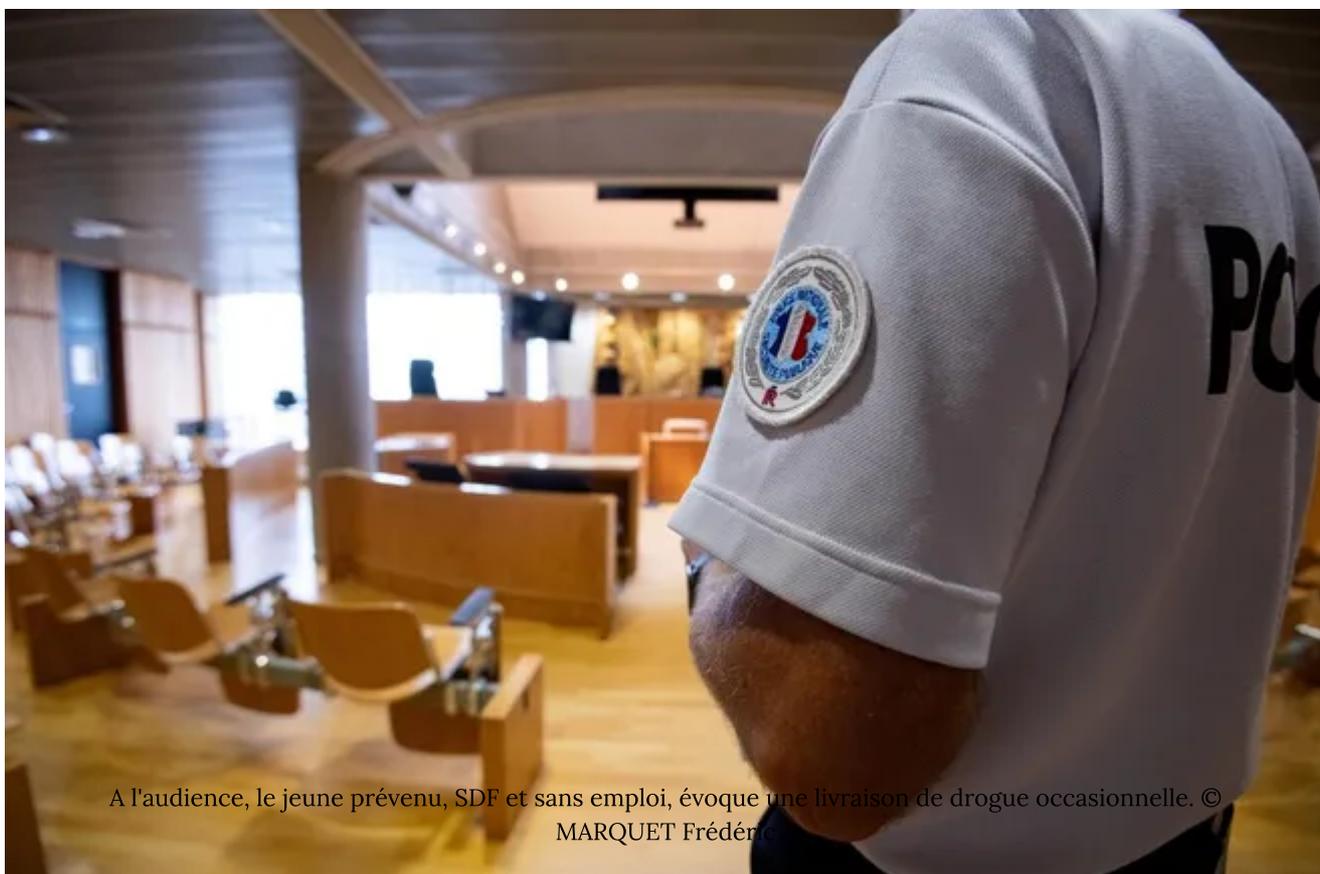


Justice

La livraison de résine de cannabis avait échoué, à Clermont-Ferrand : un jeune homme condamné

Article réservé aux abonnés

Publié le 08/12/2023 à 19h39 | Olivier Choruszko



Il était parti du Rhône pour livrer près de 5 kg de résine de cannabis à Clermont-Ferrand. Un jeune Marseillais de 22 ans écope de 12 mois de prison ferme.

La mission était simple : livrer un sac contenant près de 5 kg de résine de cannabis à Clermont-Ferrand, dans le quartier de la gare et revenir à Vaulx-en-Velin (Rhône), point de départ du voyage, avec la somme correspondant au colis, soit 5.200 euros. Mais ce job supposé occasionnel

a tourné court, lundi, en fin d'après-midi, pour ce Marseillais de 22 ans qui l'avait accepté. Il a été interpellé par les policiers du groupe stupés de la sûreté départementale, qui avaient eu vent de cet arrivage de drogue.

Le conducteur tente de fuir

Et ce, au terme d'une course-poursuite, dans les rues de Clermont-Ferrand, au cours de laquelle le jeune homme, au volant d'une Fiat Tipo et en compagnie d'un ami, a pris tous les risques pour échapper aux fonctionnaires. Il a notamment percuté deux véhicules, dont celui des policiers, puis emprunté la rue du Ressort à contresens.

A lire aussi :

La police intercepte une livraison de cannabis qui devait alimenter un point de deal de Clermont-Ferrand

Le sac en plastique contenant le cannabis a été jeté par la fenêtre de la Fiat par son passager. Celui-ci a été mis hors de cause. Son ami, lui, doit s'expliquer devant le tribunal correctionnel, dans le cadre d'une comparution immédiate.

Mais ses réponses laconiques et évasives n'ont pas aidé le tribunal à y voir plus clair dans les faits, ce vendredi.

Le jeune Provençal, en recherche d'emploi depuis plusieurs mois et SDF après s'être fait expulser du domicile parental en raison de son oisiveté, s'était réfugié dans la région lyonnaise. Il dit avoir été approché par un individu alors qu'il dormait dans sa voiture. Celui-ci lui aurait proposé la fameuse livraison, contre 200 euros.

A lire aussi :

Un go-fast transportant 150 kilos de résine de cannabis intercepté sur l'A20 par la police judiciaire de Clermont-Ferrand

"Il se moque de nous !", se dresse Dominique Puechmaille, procureure de la République. La magistrate a fait ses propres calculs. Selon les prix de gros, 5 kg de résine de cannabis valent 15.000 euros. Au détail, cela monte à 40.000 euros.

"On ne confie pas une marchandise d'une telle valeur à quelqu'un qu'on ne connaît pas sans avoir un minimum de garantie."

DOMINIQUE PUECHMAILLE, PROCUREURE DE LA RÉPUBLIQUE

Elle veut vingt-huit mois de prison ferme, avec mandat de dépôt. Incohérentes, les explications du livreur ? Pas forcément, conteste Me Charlène Lambert, en défense. Ce précieux colis remis dans les mains d'un inconnu, "c'est ce qu'on voit aujourd'hui", soutient-elle. "Le marché des stupéfiants représente de telles sommes que les trafiquants n'ont pas peur de perdre de la résine de cannabis."

Sursis probatoire

Ce jeune Marseillais au casier vierge "n'est que le maillon dans une chaîne bien plus importante que lui", estime encore Me Lambert, préconisant du sursis probatoire à son encontre.

Zakaria Benhalima écope de dix-huit mois de prison ferme dont dix assortis d'un sursis probatoire, ainsi que quatre mois pour le refus d'obtempérer, avec mandat de dépôt.

Olivier Choruszko

LIRE PLUS D'ARTICLES